



La Celle Saint-Cloud

18.06.2026

Liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin, le conseil municipal légalement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie de La Celle Saint-Cloud sous la présidence de Monsieur Richard LEJEUNE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs : Richard LEJEUNE, Maire, Sylvie d'ESTEVE, Olivier DELAPORTE, Anne CHAPELET, Florina POPA, Othman NASROU, Valérie LABORDE, Mohamed KASMI, Blandine BEAUPAIN, Emmanuel TAMBRUN, (maires adjoints) , Danielle RAVILLION, Laurent BOUMENDIL, Bruno BAYLE, Mathilde JORROT, Alexis LABORIA, Séverine PEREZ, Laurent DUFOUR, Mahaba AL QAHWACHI, Benoît VIGNES, Isabelle JOUËT-PASTRÉ, Adrien BONIN, Audrey AUBER, Philippe LERIN, Pulchérie KOUAMÉ, Blaise VIGNON, Michel AUBOUIN, Jean-François BARATON, Nathalie ZULIANI, Stéphane MICHEL, (*conseillers municipaux*).

Absents excusés : Pierre QUIGNON-FLEURET, Anne-Sophie MARADEIX, Dominique PAGÈS, Antoine HULOT, Pascale ASKENFELD, Sébastien LECLER, Olivier BAYLE absent lors de la première délibération.

Absents :

Procurations : Pierre QUIGNON-FLEURET donne pouvoir à Anne CHAPELET, Anne-Sophie MARADEIX donne pouvoir à Valérie LABORDE, Dominique PAGÈS donne pouvoir à Nathalie ZULIANI, Antoine HULOT donne pouvoir à Michel AUBOUIN, Pascale ASKENFELD donne pouvoir à Stéphane MICHEL,

Secrétaire de séance : Mahaba AL QAHWACHI (*conseillère municipale*).

1. Adoption du règlement intérieur du conseil et des commissions municipales

Approuvé à l'unanimité.

2. Compte de gestion 2025 du comptable public,

Approuvé à la majorité par 33 voix pour et une abstention Nathalie ZULIANI.

Compte administratif 2025 de la Ville,

Approuvé à la majorité par 32 voix pour et une abstention Nathalie ZULIANI. Olivier DELAPORTE ne prend pas part au vote.

3. 2026 Actualisation de l'autorisation de programme n°2025-002 de crédit et de paiement pour la rénovation du gymnase Corneille

Approuvé à la majorité par 29 voix pour, et 5 voix contre Michel AUBOUIN, Jean-François BARATON, Dominique PAGÈS, Nathalie ZULIANI et Antoine HULOT.

4. Budget supplémentaire de l'exercice 2026

Approuvé à l'unanimité.

5. Liste d'emplois ouvrant droit à un logement de fonction,

Approuvé à l'unanimité.

6. Modification du tableau des effectifs,

Approuvé à la majorité par 33 voix pour et une abstention Nathalie ZULIANI

7. Projets pédagogiques des écoles publiques,

Approuvé à l'unanimité.

8. Projets pédagogiques de l'école privée sous contrat Sainte-Marie,
Approuvé à l'unanimité.
9. Signature de la convention d'objectifs et de financement (COF) pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) « Local Jeunes ».,
Approuvé à l'unanimité.
10. Adoption d'un barème tarifaire pour l'été 2026 concernant les séjours du Local Jeunes,
Approuvé à l'unanimité.
11. Encaissement pour le compte d'un tiers et convention avec la Kab'-MJC pour le concert du 26 février 2027
Approuvé à l'unanimité.
12. Exposition "les cellois s'exposent" - Approbation du règlement intérieur,
Approuvé à l'unanimité.
13. Renouvellement de la convention Ville/Kab'-MJC,
Approuvé à l'unanimité.

Vu pour être publié sur le site internet de la commune et affiché conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 CGCT.



Le Maire,

Richard LEJEUNE